

l'écho de Tonnay

| DÉCEMBRE 2023 - n°40 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Tonnay-Charente,
un environnement
naturel à préserver*



ACTU'
*Un camion santé se déplace
au plus près des habitants*

VIVRE ENSEMBLE
*Une matériauthèque
à Tonnay-Charente*

tonnay-charente.fr





04

04 RETOUR EN IMAGES

05 L'ACTU'

Une nouvelle identité graphique du territoire

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches

Un camion santé se déplace au plus près des habitants

Stationnement place de la Marine

06 GRAND FORMAT

Tonnay-Charente, un environnement naturel à préserver

13 VIE ASSOCIATIVE

Les projets 2024 de l'Amicale pétanque "Spartan TC", un nouveau club de sport

14 ÇA BOUGE

Ô Jardin des Fées

Garanty Méca 17

Ateliers du visuel

Un nouvel animateur DJ Stelian

16 VOTRE COMMUNE

Vos démarches administratives en Mairie

17 VIVRE ENSEMBLE

Vivractif, une matériauthèque à Tonnay-Charente

18 TRIBUNES

19 AGENDA



06



14



17

Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat
Directeur adjoint de la publication : Éric Normand
Ont participé à ce numéro :

Centre Communal Action Sociale

Rédaction : Muriel Duplan, Aurélie Moreno, Éric Normand, Sylviane Rousseau, Ludovic Texier, Christine Venot
Crédits photos : Aurélie Moreno, Éric Normand, Patrick Orçonneau, Laurent Pétillon, Véronique Rainjonneau, Sylviane Rousseau, Christine Venot

Conception et mise en page : Instant Urbain
Impression : Document Concept 17
ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941 (en ligne). Dépôt légal à parution.
Tirage : 4 850 exemplaires
tonnay-charente.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de Tonnay-Charente

**Chères Tonnacquoises,
Chers Tonnacquois,**

Nous sortons, l'année dernière, de deux tempêtes qui ont cumulé de très fortes précipitations (240 mm alors que la moyenne est de 90 mm) et des vents violents. Nombre d'entre vous ont été touchés, certes les dégâts furent importants, mais fort heureusement nous n'avons pas eu à déplorer de victimes.

Une nouvelle fois lors de tels événements la solidarité a retrouvé tout son sens et je tiens ici à vous remercier.

Mes remerciements vont tout particulièrement à nos sapeurs-pompiers qui comme à leur habitude ont toujours répondu aux très nombreuses sollicitations, merci aux agents municipaux, mobilisés également sur les week-ends pour donner tout son sens au service public, merci aux Services d'Enedis, aux Services techniques de la CARO qui ont œuvré afin de résorber les problèmes de pluvial, ainsi qu'à nos agriculteurs qui ont spontanément dégagé les routes.

Merci aux différentes forces de l'ordre national (police et gendarmerie) sans oublier la police municipale pour leur vigilance.

Merci à notre Directrice Générale des Services et à l'ensemble des agents ainsi qu'à toute l'Équipe municipale qui est restée mobilisée afin de répondre au mieux à toutes vos sollicitations.

Cela étant, et pour se tourner vers l'avenir, j'ai le plaisir de vous rappeler que la Maison de Santé Pluriprofessionnelle est terminée. L'équipe médicale a investi ses nouveaux locaux, rue Alsace-Lorraine, qui va lui permettre d'exercer dans de meilleures conditions pour le plus grand bien de ses patients.

L'année 2024 va être décisive pour la rénovation de notre pont suspendu et notamment la participation financière de l'État qui conditionnera la durée du chantier et la charge financière de la Commune, il en va de la sauvegarde de cet ouvrage exceptionnel, je garde espoir !

Permettez-moi de vous présenter tous mes meilleurs vœux pour 2024, après avoir passé, je l'espère, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Éric Authiat



Forum des associations
9 septembre 2023
sur les quais



**Cérémonie d'accueil
des nouveaux habitants**
9 septembre 2023
Les Halles



**Thomas Gaudinaud a participé à
la Diagonale des Fous de La Réunion**
19 octobre 2023
167 km de course



**Mise à l'eau de la barque
mérovingienne pour son
immersion en vue d'une
future phase de calfatage**
23 octobre 2023
quai des Capucins



UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE DU TERRITOIRE

La commission Communication a demandé à l'artiste Mateo Vullo de créer une affiche originale reprenant les codes du néo-rétro pour Tonny-Charente. Cette illustration graphique sera utilisée sur tous les supports de communication pour promouvoir l'identité du territoire.

Le travail a d'abord commencé par des repérages in situ pour explorer les paysages et l'architecture, ressentir l'atmosphère des lieux. Il faut ainsi faire le tour de la ville pour s'en inspirer. L'illustration est le fruit des recherches pour trouver la meilleure composition possible tout en respectant le bon équilibre entre la ville et la campagne. Une fois le croquis abouti, la mise en couleur était la dernière étape pour créer l'affiche parfaite. L'artiste-illustrateur propose sur son site une collection de créations originales, qui ne cesse de s'étoffer.

mateovullo.com

Stationnement place de la Marine

Par arrêté municipal n°2023-324, un stationnement réglementé est mis en place sur une partie de la place de la Marine depuis le 1^{er} décembre 2023. Afin de permettre un meilleur accès au marché dominical, les places de stationnement situées le long du marché sont désormais soumises à une zone bleue (autorisation 30 mn).

**La zone bleue sera applicable uniquement
le dimanche de 7h à 13h.**

Santé en mouvement Un camion santé se déplace au plus près des habitants

Prendre soin de sa santé est parfois difficile ! Ainsi, une sage-femme et une infirmière se déplacent sur le Nord Charente-Maritime dans un camion aménagé pour vacciner, dépister, informer et conseiller.

Elles répondent aux questions de santé sexuelle, de contraception et dépistent les maladies sexuelles.

Logement social

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches



De gauche à droite : Stéphanie DUCROCQ (Chargée de mission des affaires sociales), Mélanie TEILLET (Chargée de mission Information Logement)

Un pôle Information Logement vient de voir le jour au sein du service social du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce nouveau pôle vient renforcer les missions du CCAS et fournira un soutien complet et efficace dans le domaine du logement. Ce service, accessible à tous les habitants de Tonny-Charente, accueille, informe, et oriente les demandeurs. Vous pourrez bénéficier de conseils et de soutien dans vos

démarches et vos préoccupations liées au logement. Le service Logement est l'interface entre le CCAS et les institutions publiques, privées et associatives intervenant dans les domaines de l'hébergement et du logement.

Pour toute information et rendez-vous, contactez Mélanie TEILLET au 05 46 82 14 37 et au CCAS 1A, avenue Aristide Briand.

Pour créer ou suivre votre demande de logement social, rendez-vous en ligne sur la plateforme départementale : demandedelogement17.fr

Elles informent sur le cancer du côlon, sur l'utilisation des kits de dépistage donné par le médecin traitant. La sage-femme sensibilise au dépistage du cancer du sein, dépiste le cancer du col de l'utérus par un frottis, et effectue la pose et le retrait d'implants ou de stérilets. Les enfants, adolescents et adultes peuvent aussi se faire vacciner.

Toutefois, le camion santé ne remplace pas le médecin. C'est une aide, un lieu d'échanges avec des soignants pour répondre aux questions de santé. Sans rendez-vous et c'est gratuit !

Les grandes dates à retenir à Tonny-Charente ou aux alentours sur ch-larochelle.fr/actualites/sante-en-mouvement





Tonnay-Charente, un environnement naturel à préserver

À Tonnay-Charente, la nature est omniprésente. Elle se singularise par le fleuve de la Charente, dont le centre-ville se situe sur son lit majeur, quand la ville haute le surplombe. Les paysages, quant à eux, se caractérisent par la présence des marais, des paysages agricoles et des bois, sans oublier le patrimoine bâti avec notamment le pont suspendu ou les distilleries.

Le territoire, qui s'étend sur une superficie de 3 439 hectares, soit 34 km², compte 72% de terres agricoles et 9% de milieu naturel. Bien qu'étant à dominante agricole, la commune se place au 7^{ème} rang des villes les plus peuplées du département, 2^{ème} de l'Agglomération. C'est sur ces constats que la municipalité doit maintenir l'équilibre entre urbanisation et préservation des milieux naturels.

Pour atteindre cet équilibre et dans une volonté de protéger l'environnement, la municipalité a mis en place diverses actions parmi lesquelles : la réduction de l'artificialisation des sols à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'accompagnement vers le tri et la collecte des biodéchets, l'entretien des espaces verts et naturels, le fleurissement de la commune, le recensement des arbres remarquables ou encore la politique de restriction de l'eau concernant le service d'entretien des espaces verts.

Coup de projecteur sur ces actions.

8 300

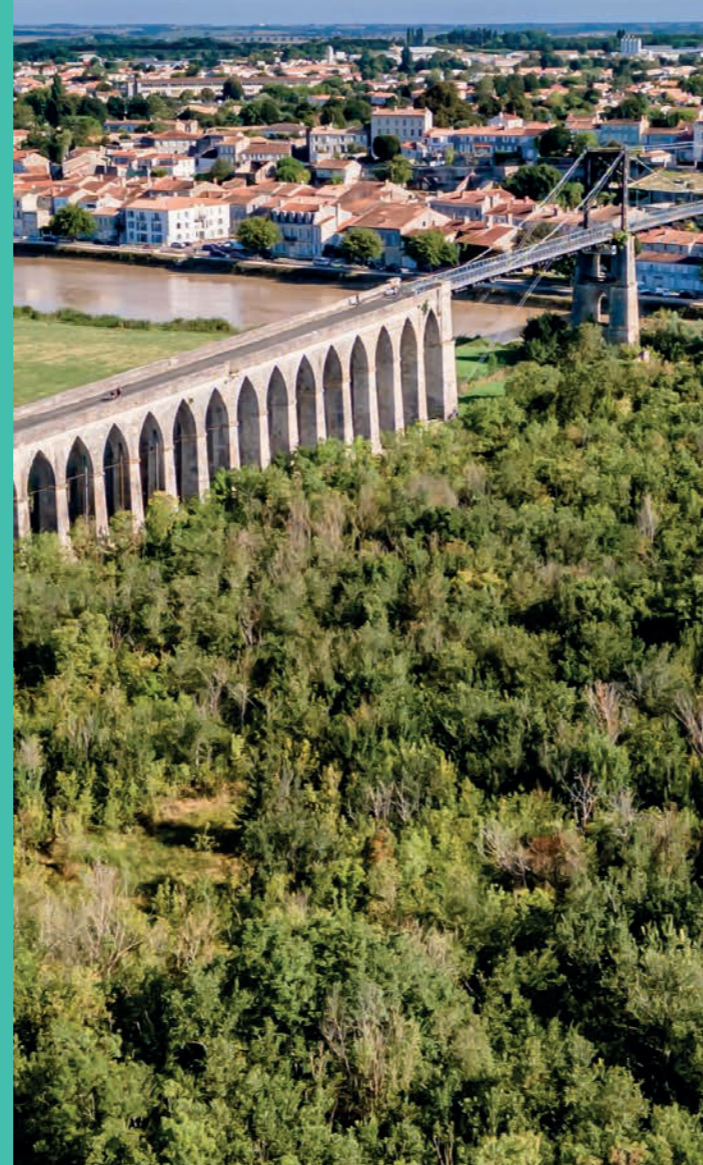
habitants en
2023 contre
6834 en 1999

244

habitants
par km²

72%

de terres
agricoles



La réduction de l'artificialisation des sols, un objectif du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)



Ludovic TEXIER
Adjoint au Maire
chargé de l'urbanisme,
de l'environnement et du
développement durable

Prescrite en juillet 2016, la révision du PLU a été approuvée le 4 avril 2022 par le conseil municipal. Cette révision avait pour but de respecter les objectifs des lois Grenelle II (12 juillet 2010) et ALUR (24 mars 2014) en hiérarchisant les ouvertures à l'urbanisation et en priorisant notamment l'urbanisation des zones en agglomération et contiguës à celle-ci. **Le nouveau PLU est applicable depuis le 22 avril 2022.**

Il convient aujourd'hui de densifier l'urbanisation dans la périphérie urbaine de la commune (dents creuses) et ainsi éviter l'étalement urbain. Afin de réduire la consommation d'espace Naturel, Agricole et Forestier (NAF) face à l'artificialisation des sols, **le Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD)** a pour objectif de classer les zones naturelles sensibles, protéger les bois et les marais et rendre inconstructibles ces zones pour les préserver.

■ **Les Espaces Boisés Classés** : ils représentent les zones denses en boisement ou constituées de nombreux arbres. Ces espaces représentent 103,74 ha soit 7,3 ha de plus que 2011.

■ **Les zones "Natura2000"**, le réseau écologique européen : elles regroupent l'ensemble des espaces naturels désignés en application des directives européennes "Oiseaux" et "Habitats". Il s'agit de favoriser une gestion concertée entre les acteurs intervenants sur ces espaces pour concilier les exigences écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles. Elles concernent principalement les marais de la basse vallée de la Charente au sud et les marais nord de Rochefort et représentent 619 ha.

■ **Les Zones Naturelles d'Intérêts Écologiques, Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF)** : elles permettent de préserver l'avifaune, les mammifères et leur habitat naturel.

■ **Les zones humides** : la CARO a lancé en juillet 2018, une étude d'inventaire des zones humides sur l'ensemble des communes de son territoire. Cet inventaire a fait l'objet d'une consultation et a été validé mi-2021, après l'arrêt du PLU (03/2020). Comme demandé par les services de l'État, l'inventaire a été intégré au PLU révisé dans sa version approuvée : trame réglementaire au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

■ **Les trames vertes et bleues** : il s'agit d'une mesure phare du Grenelle de l'Environnement visant à enrayer le déclin de la biodiversité par la préservation et la restauration des continuités écologiques ou corridors écologiques.

LE PLU RÉVISÉ PROPOSE UNE RÉDUCTION RENFORCÉE DE LA CONSOMMATION NAF POUR L'HABITAT, QUI TRADUIT UNE VOLONTÉ DE CONFORTER L'URBANISATION DES DENTS CREUSES ET LA RECONQUÊTE DE LA VACANCE NOTAMMENT.

Zonage	Superficie en ha	En pourcentage de la superficie totale de la commune
Zone U - Urbaine	455,99	13,15%
Zone AU - À urbaniser	16,66	0,45%
Zone A - Agricole	2278,66	65,23%
Zone N - Naturelle	738,88	21,17%
TOTAL	3 490,19 ha	100%

L'objectif total de modération de la consommation NAF est donc de **36%**

PLU révisé approuvé 03/2022	Consommation passée	Surfaces consommatrices NAF au projet PLU	Effort modération
Habitat	37,62	8,7	Moins 66%
Économie	8 ha	10,8	Plus 35%
Équipements	5 ha	4,5	Plus 11,5%
TOTAL	37,62 ha	23,96 ha	Moins 36,3%



Tri des biodéchets, ce qui va changer pour vous

Nouvelles règles

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la réglementation impose des changements importants concernant le tri des biodéchets (déchets alimentaires qui représentent 30 % de notre poubelle grise). Cette loi vise à diminuer les déchets organiques incinérés ou mis en décharge et protéger ainsi l'environnement et favoriser la transition écologique.

Les biodéchets ne peuvent donc plus être collectés avec les ordures ménagères. C'est pour cela que la CARO a fait le choix du compostage (individuel ou partagé). Une solution naturelle qui permet de valoriser cette part de nos ordures ménagères résiduelles par leur retour au sol.

Tri et valorisation des biodéchets

Le compostage chez soi constitue la solution la plus simple pour trier vos biodéchets ; c'est la raison pour laquelle la CARO continue d'équiper gratuitement tous les foyers qui le souhaitent de composteurs individuels. 35 % d'entre vous en bénéficient déjà.

Si vous ne disposez pas de jardin pour accueillir un composteur individuel, cinq premiers sites de compostage partagé (composteurs collectifs) sont implantés sur la commune de Tonnay-Charente : avenue Gonder, avenue de la Jéhannière, rue des Pinsons, rue des Grives et rue Jean Jaurès.

Tous ces sites sont gérés par la CARO. Le compost qui en sera issu servira entre autres à l'amendement des espaces verts et pourra également profiter aux habitants.

À ces sites de compostage partagé, s'ajouteront prochainement des points d'apport volontaire pour les biodéchets qui seront installés à proximité des bornes à verre à Tonnay-Charente et accessibles par badges. Le contenu des nouveaux bacs sera collecté régulièrement et acheminé vers l'unité de compostage des biodéchets à Échillais.

Distribution de composteurs et bio-seaux

Vous habitez à Tonnay-Charente et disposez d'un jardin, d'un jardinet... le compostage individuel permet de transformer vous-même vos biodéchets. La CARO assure une distribution gratuite de composteurs individuels et bio-seaux, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Compte tenu de la forte demande, avant de vous déplacer à la CARO, appelez le N°vert 0 800 085 247.

La collecte des déchets modifiée en 2024

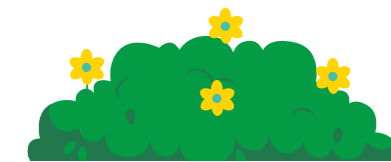
Le tri des biodéchets, combiné au tri sélectif, au dépôt des déchets en déchèterie et à l'adoption de nouvelles habitudes de consommation, va réduire de plus d'1/3 le volume de votre poubelle grise.

Cette nouvelle réduction du volume de nos poubelles grises entraîne, en 2024, une diminution de la fréquence des collectes.

C'est pourquoi depuis le 1^{er} janvier 2024 vos bacs gris seront collectés tous les 15 jours de janvier à mai et d'octobre à décembre et toutes les semaines de juin à septembre.

Retrouvez les dates de passage à Tonnay-Charente du service de ramassage des ordures ménagères sur le site internet de la CARO : agglorochefortoccean.fr/collecte-et-tri

Espaces verts et fleurissement Préserver l'environnement, encourager la biodiversité



Le service des espaces verts gère au quotidien l'entretien des espaces verts publics communaux. Il réalise aussi le fleurissement et l'aménagement de ces espaces afin d'offrir aux habitants un patrimoine vert et paysager de qualité.

Il propose un ensemble d'actions pour préserver l'environnement et développer la biodiversité.

Le service compte neuf agents responsables de l'entretien (tonte, taille, élagage, désherbage manuel) des espaces verts, des massifs floraux et arbustifs, du cimetière, du stade et du parc de la Varenne.

Soit :

400 m²
de massifs

150
jardinières

21
suspensions



**Responsable du service
Espaces verts
Marie-Pierre BAUDET**

**Élu rattaché
Ludovic TEXIER**

**Services techniques
Tél : 05 46 82 14 41
Du lundi au vendredi
8h à 12h et de 13h15 à 17h15
Fermé le jeudi après-midi**

Une gestion écologique de la floraison

Au-delà du fleurissement saisonnier, une attention particulière est portée à la gestion écologique de la floraison et à la durée de vie des végétaux.

Depuis l'été 2022, le fleurissement a été repensé de façon à utiliser moins de plantes gourmandes en eau (ex. : pétunia, surfinia...) et à développer l'utilisation de plantes vivaces, et de plantes plus résistantes aux restrictions d'eau (pourpier, géranium, lantana, canna...).



Une gestion durable des espaces verts

L'objectif du service des espaces verts est d'entretenir de manière adaptée chaque espace en fonction de ses usages, en prenant en compte les aspects environnementaux et économiques.

Il s'engage par toute une série d'actions à préserver les ressources naturelles :

- La valorisation des déchets verts en compostage ou en paillage ;
- La démarche "Terre saine, communes sans pesticides". Ce label est la reconnaissance du travail réalisé, de l'implication des agents techniques communaux, avec le soutien du conseil municipal ;
- La maîtrise des consommations d'eau avec une partie des massifs qui sont équipés de micro-asperseurs pour économiser l'eau et de programmeurs d'arrosage de nuit.

Les jardinières sont arrosées avec de l'eau de pluie stockée dans des citernes. L'ensemble des suspensions sont équipées d'arrosage goutte à goutte et d'un programmeur pour arrosage de nuit.

Le service espaces verts espère pouvoir continuer à développer son volume de réserve d'eau dans les années à venir.

C'est aussi une démarche qui tend vers l'écocitoyenneté, avec la participation autant que possible des habitants :

- Accompagnement aux écogestes pour l'entretien du jardin ;
- Développement de jardins partagés sur le territoire de la ville (2 déjà créés) avec la collaboration de l'association "Les Jardinots".



"Tonnay en fleurs" 2023

Remise des prix du concours des jardins, terrasses et balcons fleuris

Cette année encore, de nombreux habitants ont participé au fleurissement de la ville par passion des plantes et des fleurs et pour le plaisir de voir la nature s'épanouir. Ouvert à tous, ce concours nous est cher, car il met en avant un double mérite : il récompense à la fois le talent des jardiniers et l'engagement des citoyens au service de l'embellissement du cadre de vie commun.

Le Maire, Éric Authiat, les membres de la commission Environnement et Développement Durable, les agents du service des espaces verts et les membres du jury remercient chaleureusement les participants pour leur dynamisme et leur créativité qui, chaque année, façonnent la ville en fleurs.



Les lauréats 2023 ont été dans les différentes catégories

Jardins fleuris

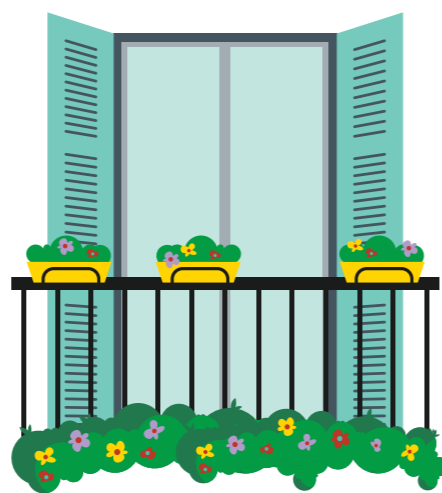
M. et Mme Nicole, M. Charbonnier,
Mme Bernard, M. et Mme Estrand,
Mme Prabonneau, M. Daunas,
M. Harrache, Mme Laporte

Terrasses fleuries

Mme Jaeckert, Mme Renaud, M. Mouhet,
M. Boisson, Mme Floranceau, M. Barroux,
M. Billonneau, Mme Pinoteau

Balcons fleuris

Mme Martin, M. Mouhet, M. Pene,
M. Garlopeau, M. Bernard, Mme Vivier,
Mme Guignouard, Mme Dilet



L'Association À Dos de Libellules

À Dos de Libellules est une association de découverte de la nature qui propose des jeux, explorations, promenades et créations, en extérieur !

Elle cherche à favoriser la reconnexion des individus à la nature, leur émerveillement et leur curiosité face aux plantes, animaux de la nature proche.

Dans ce dehors changeant chaque jour et à chaque saison, que ce soit sur les chemins, dans les champs, bois ou marais, saisissons l'occasion pour bouger nos corps, ouvrir nos sens, prendre le temps de l'observation, apprendre à être ensemble, s'entraider, créer.

Les activités sont menées par des animatrices nature expérimentées. Natacha et Marie (BAFA, BPJEPS, 10 ans de pratique dans diverses structures) sont attentives aux personnes adultes et enfants qu'elles accompagnent.

Local de la Jehannière
23 bis, avenue de la Jehannière
17430 Tonnay-Charente
06 23 06 93 17
adosdelibellule@hotmail.com



Les Refuges LPO

Un Refuge LPO consiste à créer les conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages et à réduire son impact sur l'environnement. Le propriétaire s'engage à préserver et protéger la nature.

Il n'y a pas de superficie minimale pour créer un Refuge LPO. Un jardinet de quelques mètres carrés, une cour, une terrasse ou un balcon suffisent. Quelques bonnes pratiques de gestion (voir les 15 gestes Refuges sur lpo.fr) et quelques aménagements permettent de redonner une place à la nature.

En agissant à votre échelle, vous contribuez par votre engagement à réduire le déclin de la biodiversité.

Dès votre inscription vous recevrez votre coffret d'accueil contenant :

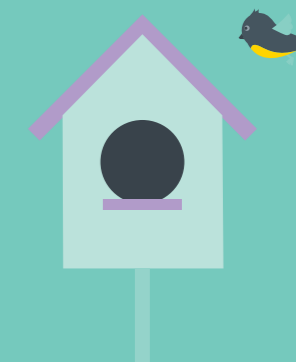
- 1 panneau permettant d'officialiser et de faire connaître votre Refuge LPO ;
- 1 nichoir destiné aux "petites" mésanges ;
- 3 livrets mini-guides : Comment cohabiter avec la faune et la flore sauvages, Oiseaux des jardins, Un refuge sans chasse pour la biodiversité ;
- Abonnement à la Newsletter mensuelle "l'Écho Refuges LPO".

Vous ferez ainsi partie de la communauté privilégiée des Refuges LPO et vous accéderez au programme d'animation locale près de chez vous.

L'inscription Refuges est simple !

Il vous suffit de :

- vous engager à respecter la Charte Refuges LPO ;
- décrire votre terrain, votre futur refuge ;
- vous inscrire en ligne sur monespace.lpo.fr et de procéder au règlement de 35 €.





Les arbres remarquables

Nature Environnement 17 et l'association Arbres Remarquables de France entreprennent d'identifier et de recenser les arbres d'exception, jusqu'à la fin de l'année 2024 sur le département de la Charente-Maritime et ce, grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les bénévoles en charge de ce projet ont besoin de tout le monde pour faire des découvertes. Elles s'ajouteront à celles du premier inventaire, réalisé à la fin des années 90 par des bénévoles de Nature Environnement 17. Malheureusement, nombre de ces arbres ont été fortement endommagés ou déracinés par la tempête de décembre 1999. Par la suite, ce recensement aura vocation à partager et protéger ce patrimoine naturel commun.

Participez au recensement

Vous avez connaissance d'arbres remarquables chez vous, sur un espace privé ou public, n'hésitez pas à le signaler sur la plateforme de saisie en ligne ne17.fr.

Il est important d'apporter le plus de renseignements possibles au travers de ce formulaire (localisation précise, informations permettant de reconnaître l'arbre parmi d'autres, photographies, etc.). Afin de pouvoir juger du caractère remarquable de ces arbres, des référents bénévoles spécialement formés, seront chargés de faire des visites de terrain.

Le patrimoine arboré de la ville

Un arbre peut être jugé remarquable selon plusieurs critères : sa dimension, sa circonférence de tronc, son amplitude de houppier, son intérêt historique...

La commune compte y participer avec le service des espaces verts pour les arbres se situant sur le domaine communal, avec l'intention d'évaluer la richesse naturelle de son territoire. Et faire appel dans un deuxième temps aux habitants pour enrichir notre patrimoine communal.

Il faut savoir que les arbres et arbustes peuvent être identifiés sur le Plan Local d'Urbanisme au même titre que le patrimoine bâti en tant que "petit patrimoine identifié". Une manière de les protéger.

Une liste d'essence est recommandée par le PLU au moment de la mise en place de programmes immobiliers.

Arbres : Alisier torminal, Aulne, Charme commun, Chêne pédonculé, Chêne pubescent, Chêne sessile, Chêne vert, Charme commun, Cerisier sainte lucie, Cormier, Érable champêtre, Érable de Montpellier, Frêne commun, Fruitiers, Marronnier, Merisier, Platanes, Saule argenté, saule marsault, saule des vanniers, Tilleul.

Arbustes : Amélanchier, Aubépine, Camerisier à balais, Cornouiller mâle, Cornouiller sanguin, Églantier, Fragon amélanchier, Fusain d'Europe, Noisetier, Néflier, Nerprun cathartique, Prunellier, Sureau, Troène commun, Viorne lanthane, Viorne aubier.

Sont interdits :

Les espèces envahissantes : Ailante glanduleux, Érable négundo, Sumac de virginie, Renouée du japon, Arbre aux papillons, Herbe de la Pampa, Sénéçon en arbre...

En limite avec l'espace public : haies persistantes mono spécifiques constituées de conifères (thuya, chamaecyparis, cyprès

de Leyland, etc.) ou d'espèces horticoles persistantes (photinias, lauriers palmés, etc.).

Pour rappel, il est également interdit d'afficher sur les arbres, de les détériorer, de les mutiler et de couper, détruire, ou cueillir des plantes, végétaux, graines, fruits, fleurs, prélever de la terre des espaces publics.



Les projets 2024 de l'Amicale pétanque



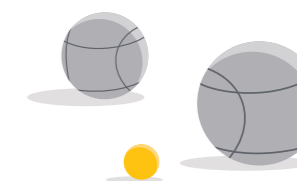
Installée au boulodrome, chemin de la Guerrie avec la Boule Lyonnaise, l'APC, forte de ses 71 adhérents, a pour la première fois en 2023, présenté une équipe féminine au championnat des clubs. Équipe qui est venue s'ajouter aux 6 équipes déjà en place : trois en vétérans et trois en toutes catégories.

Des concours ouverts à tous sont proposés les lundis après-midi, de mai à octobre, mais il est possible que toute personne intéressée par cette activité soit accueillie sur les lieux, même les vacanciers qui ont pris l'habitude de pratiquer la pétanque sur les terrains, quel que soit leur niveau.

À l'approche des compétitions, les participants s'entraînent plus intensément, même des joueurs viennent parfois jouer, seuls.

Pour 2024, le club organise trois concours officiels, deux concours qualificatifs départementaux ainsi qu'un championnat départemental.

Enfin en juin, l'APC Tonnay-Charente organise le grand prix spécial Ville de Tonnay-Charente qui aura lieu le dimanche 23 juin.



"SPARTAN TC", UN NOUVEAU CLUB DE SPORT

À l'occasion de la rentrée de septembre, Ludovit Hromadova et Jessy Giovannetti viennent d'ouvrir leur club de MMA (Mixed Martial Arts) le Spartan TC qui tire son nom des guerriers spartiates de l'Antiquité. Faisant partie intégrante de la formation militaire des hommes de Sparte, le Pancrace, ancêtre du MMA, était une discipline où les spartiates excellaient.

L'un est arbitre fédéral national Pancrace/MMA et arbitre régional Muay Thaï, l'autre est moniteur fédéral de niveau 2 au sein de la FFKMDA (Fédération Française de Kickboxing, Muay Thaï et Disciplines Associées). Ensemble, ils ont le goût de transmettre leur passion.

L'association tonnacoise a pour but de développer et inculquer des valeurs sportives comme la discipline, la force, l'engagement à travers la pratique du MMA, sport de combat moderne combinant des techniques de boxe pieds-poings, lutte debout et au sol.

Dans une ambiance sécurisée et bienveillante, le club sportif accueille tous les niveaux, des enfants à partir de 9 ans jusqu'aux adultes. Le Spartan TC veut initier et faire progresser les pratiquants selon leurs capacités tout en partageant les valeurs du MMA. Après quelques mois d'activité, la nouvelle association Spartan TC compte déjà plus de 70 adhérents qui s'en-



traînent au dojo du complexe municipal.

Contact :
Tél. 06 60 65 28 34
spartan.tonnay.charente@gmail.com
www.spartan-tc.fr
@Spartan_T.C
Spartan T.C



Ô Jardin des Fées

DES PROFESSIONNELLES DU BIEN-ÊTRE



Magali Sauvaneix a installé son cabinet de rebouteuse énergétique au centre-ville de Tonny-Charente à côté de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Elle agit sur la forme physique et énergétique des personnes et intervient dans ce qui touche les problèmes articulaires et lésions musculaires (sciatiques, tendinites, cruralgie, entorses...).

Nathalie Béguier naturopathe, esthéticienne et herboriste propose divers soins, dont le drainage lymphatique manuel Vodder, et des séances de relaxation selon les besoins.

Dans la boutique, sont présentés des produits issus des vertus médicinales et émotionnelles des plantes, des produits cosmétiques, et des créations artisanales locales.

Gaëlle Chambon sophrologue Caycedienne depuis 2007, aide les personnes à surmonter divers problèmes tels que la gestion du stress et des émotions, l'anxiété, le burn-out, l'estime de soi, afin de retrouver la sérénité et le bien-être, apaiser et atténuer la souffrance des personnes.

CONTACT

Magali Sauvaneix
rebouteuse énergétique
72 rue Alsace Lorraine
06 32 27 05 47

Nathalie Béguier
esthéticienne naturopathe
06 69 71 80 87

Cabinet de sophrologie
Du lundi au vendredi
06 77 73 32 62
Pour les groupes : le samedi matin.

GARANTY MÉCA 17

Un atelier de réparation mécanique

Théo Garandel a ouvert en mars 2023 un nouvel atelier de réparation mécanique, à La Noue, au 2 rue des Jardins, commune de Tonny-Charente.

Son atelier peut vous accueillir pour de petites réparations de scooters, motocross, quads, mais également du matériel pour espace vert comme des

tondeuses. Les devis sont gratuits.

Vous pouvez l'appeler à tout moment pour un dépannage plus important sur le département. Il dispose d'une remorque moto et d'une remorque plateau pour tout type de transport.



CONTACT

garantymeca17@gmail.com
06 11 13 77 95

Ateliers du visuel

UNE NOUVELLE AGENCE DE PUBLICITÉ



L'agence de publicité Ateliers du visuel a ouvert en septembre 2023 sur l'avenue d'Aunis à Tonny-Charente. Elle est gérée par Alain-Pierre Le Gal, spécialiste de l'enseigne lumineuse et de l'impression numérique depuis plus de 25 ans.

L'agence propose la mise en place de toute communication visuelle sur tous supports :

Enseigne : enseigne bandeau, enseigne drapeau, lettre découpée, lettre boîtier relief, totem, panneau, préenseigne, panneau de chantier...

Imprimerie : plaquette commerciale, brochure, dépliant, flyer, affiche, enveloppe, sticker, carte de vœux et faire-part, calendrier, menu de restaurant, roll-up, banderole, voile et drapeau...

CONTACT

Tom - accueil et PAO
Tél. 07 66 70 13 36
rochefort@ateliersduvisuel.fr
ateliersduvisuel.fr
f @ lesateliersduvisuel

Décoration : personnalisation mur - sol - plafond, vitrophanie, décoration lumineuse, architectural technique...

D'autres solutions de communication : affichage dynamique, textile avec personnalisation, covering sur véhicule et bateau...

Elle peut aussi intervenir dès la phase d'étude et de conception graphique.

Les Ateliers du visuel excellent dans l'art de l'impression grand format et les projets à haute technicité, avec une approche écologique. Ils accompagnent les entreprises, administrations, commerçants, artisans, particuliers sensibles à la qualité du visuel et à la fabrication française.

OUVERTURE

Le lundi de 13h30 à 18h
et du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
83 avenue d'Aunis.



Tonny-Charente accueille un nouvel animateur, DJ STELIAN

Joachim Etcheverry vient de se lancer dans l'animation depuis fin avril 2023. Il propose d'animer vos soirées, anniversaires, mariages, baptêmes...

Il possède son propre matériel et est prêt à se déplacer sur les départements de Charente et Charente-Maritime pour tout événement personnel, d'entreprise, association.

Vous avez peut-être pu le découvrir au restaurant "Le Pont suspendu" à Tonny-Charente.

CONTACT

06 47 44 62 34
contact.djstelian@gmail.com





Vos démarches administratives en Mairie

Pour répondre au mieux aux attentes des usagers et rendre un service de qualité, la commune a entrepris des travaux de réaménagement des espaces du rez-de-chaussée de la mairie.

Une nouvelle banque d'accueil a été installée pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Les deux agentes nouvellement recrutées vous renseignent sur l'organisation des services et vous orientent en fonction de votre demande.

Un bureau de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports a été ouvert. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts en continu sur deux mois, par le biais du calendrier sur service public rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Toutes les réponses à vos questions

Quels sont les délais pour l'obtenir ?

Les délais peuvent aller de 6 à 8 semaines. Anticipez dans la mesure du possible vos démarches.

Comment retirer ma carte d'identité ?

Les retraits des titres s'effectuent toute la semaine aux heures d'ouverture de la mairie.

Combien de temps ai-je pour retirer ma carte d'identité ?

À partir de la date à laquelle vous aurez reçu l'appel téléphonique, vous disposez d'un délai de deux mois. Passé ce délai, les cartes d'identité seront détruites.

Nouveauté

Ouverture d'un calendrier en ligne pour la prise de rendez-vous au service urbanisme notamment pour le dépôt de dossier ou pour une étude de projet. Il s'agit d'un nouvel outil à disposition des usagers, mais des horaires d'ouverture de permanence sans rendez-vous restent également en place (consulter le planning et les horaires sur le site de la commune - rubrique urbanisme).

POUR OBTENIR VOTRE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, voici les étapes à respecter :

- 1/ Faire une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr et à l'aide des documents ci-dessous :
 - deux photos d'identité (moins de six mois) non découpées normes ISO/IEC 19794-5 ;
 - un justificatif de domicile (moins d'un an) ;
 - copie intégrale de l'acte de naissance (moins de trois mois).

Pour les mineurs, fournir les mêmes documents ainsi que la carte d'identité du représentant légal.

- 2/ Prenez rendez-vous en ligne sur rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Votre numéro de pré-demande vous sera demandé.

- 3/ Préparez votre rendez-vous en mairie

Venez avec l'ensemble des documents requis (originaux et photocopies), les demandeurs doivent être présents au dépôt et au retrait de la carte d'identité ou du passeport.

Les enfants mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal.

Les empreintes se font à partir de 12 ans pour les CNI.

Pour le passeport, les mêmes démarches que la carte d'identité avec l'achat d'un timbre fiscal en plus, payable sur ANTS directement ou en bureau de tabac.

- Personne majeure : 86 euros
- 15 ans et plus : 45 euros
- Mineur de - de 15 ans : 17 euros

En cas de demande particulière, vous pouvez contacter la mairie par mail à accueil.cni@tonnay-charente.fr



Vivreactif, une matériauthèque à Tonnay-Charente



Les préoccupations environnementales concernent également une meilleure consommation des produits pour économiser les ressources de la planète. Il est nécessaire aujourd'hui de participer à la réduction des déchets tout en favorisant le réemploi de vos objets de la vie quotidienne tout en leur permettant ainsi d'avoir une deuxième vie.

La loi AGECE du 10 février 2020 (loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire) prévoit de nouvelles mesures concernant : certains produits de grande consommation (emballages, prospectus, restauration rapide, etc.) ; la gestion des déchets et en particulier le tri des emballages ménagers, la sortie des emballages plastique à usage unique et la collecte des biodéchets des gros producteurs. De plus, elle incite à lutter contre le gaspillage avec le réemploi solidaire tout en luttant contre l'obsolescence programmée. Il sera ainsi nécessaire de faciliter la réparation et favoriser l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire.

C'est sur cette voie que s'est engagé Vivreactif. En 2021, l'association a ouvert une recyclerie, au 12 rue Alfred Nobel, ZAC de la Croix Biron à Tonnay-Charente. En début d'année 2023, elle transfère cette activité dans un nouveau bâtiment qui va accueillir la matériauthèque.

Toute personne ou entreprise disposant de matériaux neufs non utilisés (fin de série, restes de travaux) peuvent les déposer à Vivreactif, sur deux places de stationnement dédiées, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

La matériauthèque propose tout type de matériaux pour le bricolage à des prix très bas : outillages, luminaires, ampoules, portes coulissantes, tapisserie, visseries, huisserie, carrelage (pour de petites surfaces), peinture, planchers, etc. En réalité, c'est un complément à la Chinetterie qui ne pouvait pas accueillir ce type de produits.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Cette structure s'appuie également sur la collecte de débarras (un peu moins d'une centaine par an) à l'échelle du département et des produits venant des 5 déchetteries de la CARO.



Le travail de collecte et de tri permet d'occuper une vingtaine de personnes, souvent éloignées du monde du travail. Cette activité est un support de valorisation pour les salariés par un objet social (dont la relation avec la clientèle) et une adaptation aux règles du salariat. Cette équipe est encadrée par Tommy Seitz, encadrant technique, mais également responsable de la matériauthèque.

Un autre exemple de travail de recyclage est la collecte annuelle de 240 tonnes de textiles. Pour information, une borne de collecte de vêtements est présente place Jean Pétraud, sur le parking situé derrière le Complexe.

accueil@vivreactif.com
05 46 83 19 58

Matériauthèque :
12 rue Alfred Nobel Tonnay-Charente
Ouverture : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Chinetterie :
ZAC de la Fraternité Tonnay-Charente
Ouverture : mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



TONNAY AVANCE

Le thème de ce dossier nous concerne tous. Toutefois, de plus en plus, la notion de développement durable est source d'oppositions et de conflits alors que l'urgence climatique est devenue un sujet d'actualité.

Les choix anciens ou plus récents de politiques économiques sont dans la plupart des cas à l'origine de ces conflits et des difficultés à statuer sur de justes équilibres en faveur des générations futures. Prenons comme exemple, la gestion de l'eau et l'utilisation du glyphosate.

Notre commune n'est pas épargnée avec l'actualité liée à l'usine TIMAC. Vous n'êtes pas sans savoir que cette dernière a fait l'objet dans un premier temps de mise en demeure des services de l'État pour une mise en conformité de ses rejets atmosphériques. Aujourd'hui des analyses de sols complémentaires paraissent encore moins bonnes.

Nous sommes au même stade d'information que les habitants, en attente des résultats et des préconisations des services de l'État, sachant que les premières analyses remontent à 2019. Nous partageons leurs inquiétudes sur les risques sanitaires et même sur le devenir des propriétés concernées.

Nous resterons toutefois vigilants afin de défendre les intérêts de nos concitoyens même si le caractère d'ancien site industriel rend complexe le sujet.

En effet, le passé industriel de Tonnay-Charente est toujours présent. Malgré tout, la CRAMT, Saint-Gobain, Charvet ont participé à la prospérité de la ville au XIX^e et au XX^e siècle. À qui la faute de la situation actuelle ? À l'État, qui ne prenait pas encore en compte l'environnement dans le développement économique ? Aux lotisseurs aménageurs de secteurs qui seraient aujourd'hui inconstructibles du fait des règles d'urbanisme imposant des analyses de sol devenues évidentes ? Nous devons être exigeants vis-à-vis de l'État qui aura la responsabilité, au nom de la loi, de désigner les responsables de pollution.

Pour revenir à des actions communales, nous nous sommes engagés à mettre en place des pratiques et moyens à hauteur de nos possibilités :

- Un entretien raisonné en eau des espaces verts ;
- La maîtrise de l'énergie (travaux d'isolation, relamping, une nouvelle chaudière à la Mairie...);
- Une production énergétique autonome (panneaux photovoltaïques...);
- Des constructions à Haute Qualité Environnementale comme la nouvelle école maternelle Plaisance.

Dans cette dynamique que nous voulons vertueuse, nous vous souhaitons une excellente et heureuse année 2024.

TONNAY ENSEMBLE

En tant que représentante de la minorité il est bon de faire un point sérieux et loyal sur la municipalité mise en place.

La majorité des électeurs a fait le choix en 2020 d'un large programme d'utopies de TONNAY AVANCE, et ce pour la 2^{ème} fois !

De 2014 à ce jour combien de projets ont abouti ? Objectivement bien peu en dix ans de mandat !

En période d'incertitude budgétaire il aurait été politiquement correct de s'en tenir au fondement même d'une municipalité, à savoir :

LE BIEN VIVRE DE TOUS

"Allez à l'essentiel" plutôt que de faire vivre des projets inaccessibles aux finances de notre ville.

Ce n'est pas aux tonnacois d'assumer les travaux titanesques du pont et donc de cautionner l'erreur politique de droite ou de gauche de 1966.

De plus, n'oublions pas les rénovations postérieures d'efficacité et de qualité douteuses qui nous ont déjà énormément coûté...

Les contribuables n'ont pas à le payer à vie !!! Cet ouvrage emblématique doit être rendu à l'État.

Il était de notre devoir d'élus de dénoncer cela...

Acquérir de nouveaux bâtiments ou sites, achats de biens par préemption, pourquoi pas !

Encore faut-il une vraie projection sur l'avenir et un intérêt défini dans le temps pour la collectivité.

N'y a-t-il pas déjà suffisamment à faire pour redonner vie à de nombreux bâtiments communaux ???

Ces derniers offrent non seulement une mauvaise image de notre cité mais également une perte financière conséquente en assurances et impôts fonciers.

Conclusion amère : dispersions tous azimuts, des études coûteuses engagées, laissées en suspens et ensuite abandonnées !

TROP TARD POUR AGIR !!!

Rien ne bougera d'ici les municipales de 2026 !

Les pertes financières sont bien réelles !

La majorité est affaiblie, en désunion (conseil municipal du 11 septembre 2023)

Difficile d'avancer correctement !

LES GRANDS PERDANTS ET BERNÉS C'EST NOUS TOUS !!!

Notre priorité : toujours la sécurité !

TONNAY ENSEMBLE : "Bonne année à tous"

Programmation culturelle

janvier

Vendredi 12 janvier - 20h30
LES HALLES

LES LARMES DU MONSTRE

Compagnie Les Journaliers
Récit initiatique dansé, conté et masqué pour adultes et adolescents (à partir de 13 ans).

Entrée gratuite

Réservations conseillées
Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.

Samedi 20 janvier - 20h30
LES HALLES

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE AMATEUR

Rencontre entre les équipes OCTOPULSES (Grand Rochefort) et l'AIR (La Rochelle).

Organisation en partenariat avec Le Grand Rochefort Impro Club.
Entrée gratuite

Réservations conseillées
Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.

Jeudi 25 janvier - 20h30
LES HALLES

PROJET GRAND-MÈRE

Compagnie Un loup pour l'homme
Cirque - arts de la piste (à partir de 8 ans).

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or Scène conventionnée de Rochefort.
Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou theatre-coupedor.com

février

Samedi 10 février - 20h30
LES HALLES

RENCONTRES INSTANTANÉES CHORÉGRAPHIQUES CONTEMPORAINES AMATEUR

5^{ème} édition

La promesse d'un spectacle unique et d'une soirée pleine de surprises, de découvertes et d'émotions.

Organisation en partenariat avec l'association Danses en Occurrences.

Entrée gratuite

Réservations conseillées
Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.

Jeudi 15 et Vendredi 16 février 20h30
LES HALLES

RENCONTRE AVEC MICHEL B.

Théâtre (à partir de 9 ans).

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or Scène conventionnée de Rochefort.

Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou theatre-coupedor.com

Samedi 24 février - 20h30
LES HALLES

KILUKRU Le livre de la vie

Création 2024 de la compagnie de théâtre amateur Les Tintamarres de Tonnay-Charente.

Un thriller drôle poétique et inquiétant, à voir par toutes et tous à partir de 8 ans !

Entrée gratuite

Réservations conseillées
Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.

Samedi 24 février - 14h-18h
Dimanche 25 février - 10h-17h

SALLES DES FÊTES DU COMPLEXE MUNICIPAL

SALON DU LIVRE ANCIEN

Salon du livre ancien, journaux, vieux papiers, disques, atelier de reliure.

Entrée gratuite

Contact : 06 61 30 67 45

mars

Mardi 19 mars - 20h30
GYMNASSE DU COMPLEXE MUNICIPAL

CLAN CABANE

Cirque (à partir de 6 ans).

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or, en partenariat avec la CARO.

Renseignements et réservations au 05 46 82 15 15 ou theatre-coupedor.com

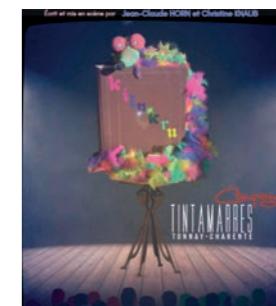
Samedi 23 mars - 20h30
LES HALLES

MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE AMATEUR

Rencontre entre les équipes OCTOPULSES (Grand Rochefort) et TILT (Saintes).

Organisation en partenariat avec Le Grand Rochefort Impro Club.
Entrée gratuite

Réservations conseillées
Billetterie à l'Office de Tourisme Rochefort Océan : rochefort-ocean.com ou sur place dans la limite des places disponibles.



écogeste n° 2

POUBELLE LA VIE, NON MERCI !



➔ Renseignements : www.tonnay-charente.fr

Ensemble, rendons la ville plus belle !

